



GAIPARE

N 59 - JUILLET 2017

Bulletin de liaison de l'association Gaipare Assurance Vie



Soyons pleins d'espoir mais toujours vigilants

Après 10 ans de bons et loyaux services, Jean-Paul Jacamon a souhaité passer la main et j'ai été choisi comme successeur par le Conseil d'Administration. Au nom de vous tous, je le remercie pour l'excellence de son action au service des adhérents. Je mesure la responsabilité qui est désormais la mienne au vu des avancées réalisées sous sa présidence, dans la poursuite de l'action de son prédécesseur : une relation constructive et apaisée avec notre assureur, l'harmonisation des conditions de nos différents contrats, le lancement et le développement de la gestion profilée, la recherche

permanente des meilleures unités de compte à offrir aux adhérents et bien d'autres choses encore pour améliorer le quotidien de votre relation avec l'association et l'assureur.

Un des résultats, c'est le taux de 2,90% servi sur les fonds en euros en 2016, qui nous met en excellente position dans les classements et justifie, avec le choix et la qualité des unités de compte proposées, une récolte importante de récompenses.

Un autre événement, d'une tout autre importance, vient de se produire : l'élection d'un jeune président de la République, désireux de remettre la France en route et de lui redonner sa place dans le concert des nations et en Europe. Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance !

Certes ces deux événements ne peuvent être mis sur le même plan. Mais on peut y voir pour le GAIPARE une justification de notre démarche associative qui nous permet, dans un rapport franc et équilibré avec l'assureur, de bien défendre et préserver vos intérêts, et quoi de plus important que de s'assurer que les fruits de la gestion vous reviennent rapidement !

Et pour la France la manifestation d'un besoin de nos concitoyens de participer plus activement et plus directement à la vie politique de notre pays, à travers l'émergence d'un nouvel acteur de la vie publique et la portée au pouvoir de son jeune représentant.

Notre espoir c'est qu'une nouvelle politique économique se mette en place avec une saine gestion de nos finances publiques, principale condition pour que notre pays et ses entreprises puissent se redresser, sans recours à de nouveaux impôts, la coupe est pleine !, mais en réduisant les dépenses pour nous ramener progressivement au niveau de nos principaux partenaires européens.

A ce sujet nous devons rester très vigilants sur l'évolution proposée de la fiscalité de l'assurance vie qui la mettrait au niveau de celle applicable à l'avenir aux revenus financiers. Nous nous battons, avec la FAIDER, pour préserver au maximum le régime actuel qui reconnaît la spécificité du contrat d'assurance vie.

Parmi les autres sujets de vigilance, figure l'application de la loi Sapin 2 et en particulier celle de l'article visant à limiter temporairement les possibilités de retrait. Il faut y voir le souhait des pouvoirs publics de préserver les intérêts des petits épargnants en évitant une course au rachat des plus gros, censés être mieux informés ; tout le monde serait dès lors sur le même plan. Remarquons d'une part que cette mesure existait déjà au niveau individuel de chaque compagnie d'assurance, d'autre part que la période maximale autorisée est de deux fois 3 mois, enfin que les pouvoirs publics entendent l'appliquer avec discernement et devraient prendre en compte les besoins des petits épargnants en autorisant des rachats limités. C'est en tout cas ce que le GAIPARE et la FAIDER demandent.

C'est donc plein d'espoir qu'il faut aborder ce nouveau quinquennat, confiant dans le modèle de l'assurance vie que nous défendons .

Soyez assurés de mon fidèle dévouement.

Le Président,
Jean BERTHON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 AVRIL 2017

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 19 avril dernier à la Maison de la Chimie. Ce rendez-vous traditionnel fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour 2017.



Après s'être présenté aux adhérents, le nouveau Président Jean BERTHON introduit les responsables d'ALLIANZ et de GAIPARE qui l'entourent à la tribune : pour l'Association, le Trésorier Alain BURQ, et pour ALLIANZ, Messieurs Ludovic COHEN, Directeur Epargne Individuelle d'ALLIANZ VIE, et Sébastien LECORRS, Responsable ALM d'ALLIANZ FRANCE.

Puis le Président commente les principaux points du rapport moral et financier de l'Association :

- Une nouvelle fois notre fonds en euros, avec un rendement de 2,90 % en 2016, s'est placé parmi les meilleurs.
- Notre collecte brute a connu avec 146 millions d'euros une hausse de 8% et les prestations ont baissé de l'ordre de 2% alors qu'elles avaient augmenté de 24% en 2015. La collecte nette est ainsi passée de

-58 millions d'euros à -39 millions d'euros (contre -67 millions d'euros en 2015).

Le Président passe alors ensuite la parole à Sébastien LECORRS pour décrire l'environnement économique 2016 et les perspectives pour 2017.

Avec la survenance d'évènements tels que le Brexit et l'élection de Donald Trump, l'année 2016 a démontré que rien n'est jamais joué à l'avance.

Après avoir atteint des plus bas historiques l'été dernier, les taux des emprunts souverains ont remonté en raison des tensions sur les taux longs américains dues à des anticipations d'inflation plus élevées découlant de la politique de relance américaine voulue par Donald Trump.

Dans ce contexte, les marchés actions américains ont très bien performés suivis

dans une moindre mesure par les marchés européens.

En 2017, l'économie européenne montre des signes d'amélioration avec des statistiques bien orientées. Les perspectives de croissance sont meilleures. Les taux devraient progressivement augmenter.

La croissance américaine, en dépit d'un ralentissement au premier trimestre, devrait rester solide avec un marché du travail proche du plein emploi et une confiance du consommateur qui n'a jamais été aussi élevée depuis des années.

Les indicateurs de croissance suggèrent que les pays émergents progressent à un rythme le plus rapide depuis 3 ans : sur un an, le PIB agrégé des pays émergents a augmenté de 4%. Cette hausse provient principalement de la Chine. Toutefois, les niveaux élevés des dettes et l'incertitude politique peuvent faire dérailler cette croissance et les économies émergentes sont plus sensibles aujourd'hui aux chocs externes.

Dans cet environnement, le portefeuille GAIPARE confirme sa robustesse. En effet, les revenus récurrents sont quasiment stables et le matelas de plus-values latentes distribuables aux adhérents reste conséquent (+12.1% sur la poche actions à fin 2016). Le portefeuille bénéficie de plusieurs niveaux de protection en cas de forte hausse soudaine des taux (plus-values latentes obligataires élevées,

PENSEZ-Y !

Lors de la souscription de votre contrat vous avez renseigné la « clause bénéficiaire » de votre contrat. La rédaction de cette clause est d'une importance primordiale !

Pensez donc à bien vérifier ce qu'elle contient et demandez conseil à votre courtier ou correspondant

afin d'identifier clairement votre ou vos bénéficiaire(s). De plus avec le temps les situations de famille, les souhaits et les objectifs de transmission peuvent évoluer, il est donc important de contrôler régulièrement cette clause de votre contrat.

réserve de capitalisation, dérivés). Par ailleurs, les investissements continuent de se diversifier en dehors de l'Europe, notamment aux Etats-Unis afin d'assurer la pérennité du portefeuille. »

Puis les résultats de la politique de gestion du fonds en euros sont passés en revue. Le portefeuille GAIPARE, pour sa poche taux, a vu son actif augmenter au cours de l'année 2016, et passer de 3,34 Mds d'euros à 3,44 Mds d'euros. Au cours de l'année 2016, le taux de rendement comptable obligataire a diminué de l'ordre de 14 points de base pour s'établir à 3,73 % en fin d'année. La baisse des taux long a été importante, le taux d'emprunt à 10 ans français perdant sur l'année environ 30 points de base pour s'établir à 0,69 % fin décembre, et évoluant même en territoire négatif au cours du troisième trimestre.

Dans ce contexte de taux bas, le gestionnaire a recherché les titres de dettes d'entreprises, qui bénéficient de spreads intéressants et d'une bonne liquidité. La notation moyenne des achats effectués est A soit une bonne qualité de crédit, ce qui a permis de maintenir une bonne notation de l'ensemble du portefeuille. Le gestionnaire a décidé de céder notre exposition de 10 M sur de la dette subordonnée Deutsche Bank alors que les risques fondamentaux s'étaient accrus sur la banque.

Sur la poche actions, la bonne performance des marchés US en 2016 a permis des prises de bénéfices en fin d'année afin de compenser des pertes sur la dette émergente. Le taux de dividende moyen perçu sur l'année a été de 2,80 %.

Tout cela a permis de réaliser les résultats annoncés en janvier 2017. Pour tous les contrats GAIPARE, le taux de rendement net du fonds en euros (avant prélèvements sociaux) a été de 2,90% (contre 3,15% en 2015), performance largement au-dessus de la moyenne du marché (nettement inférieur à 2%).

Sur une période de 5 ans, le rendement cumulé est de 17,5%, ce qui place le fonds en euros GAIPARE parmi les meilleurs de sa catégorie. Ce très bon résultat a été obtenu nonobstant une nouvelle dotation de 3,75 millions d'euros à la PPE (Provision pour Participation aux Excédents) qui s'élève début 2017 à 18,8 millions d'euros.

Ensuite le Président expose l'ensemble des évolutions de l'offre GAIPARE intervenues en 2016.

Les nouveautés apportées en 2016 à la gamme GAIPARE par notre partenaire assureur Allianz rencontrent un accueil très favorable auprès des adhérents. C'est le cas notamment du succès que rencontre la SCI Allianz Invest Pierre, gérée par Immovalor Gestion, depuis Avril 2016. C'est aussi le cas de la gestion profilée, mise en place depuis mars 2014 sur les contrats multisupports. Celle-ci permet aux adhérents de confier à Allianz Vie la gestion de leur contrat en choisissant un profil de risque. En 2016, le nombre de profils est passé de quatre à cinq avec, en outre, la mise en place dans le contrat d'un compartiment pouvant être dédié à une unité de compte spécifique, en complément de la gestion profilée.



Nous avons continué en 2016, à faire évoluer la liste des supports en unités de compte (UC), qui est commune à GAIPARE Sélection, GAIPARE Selectissimo, GAIPARE Select F et GAIPARE II. En mars 2016, neuf nouveaux fonds ont été ajoutés. En mars 2017, six supports ont été supprimés et sept ont été ajoutés.

Les contrats multisupports GAIPARE proposent aujourd'hui une offre de 87 supports et on relève qu'au 31 décembre 2016, 296 millions d'euros sont investis sur des supports exprimés en unités de compte.

Alain BURQ présente ensuite les comptes de l'Association. Ceux-ci font apparaître un

bénéfice de 37 474 euros après impôts. Dans l'ensemble, les postes sont stables. Les recettes provenant des cotisations des adhérents sont en croissance de 3 % comme l'encours de l'ensemble des contrats GAIPARE. Globalement, les charges sont sensiblement les mêmes que l'année précédente et en légère baisse. Le budget 2017 s'inscrit dans la continuité avec la poursuite de la promotion de notre marque.

Le président ouvre ensuite la discussion avec les adhérents présents et répond aux questions posées.

Les résolutions sont ensuite soumises au vote et toutes approuvées à une très large majorité.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Guillaume PRACHE est renouvelé pour une durée de 6 ans.

L'âge limite pour être élu administrateur est fixé à 75 ans et les statuts modifiés en ce sens par l'ajout de l'alinéa suivant à l'article 8 : « Nul ne peut être nommé administrateur s'il a atteint ou dépassé l'âge de soixante-quinze ans au jour de l'Assemblée générale ayant à se prononcer sur cette nomination. Lorsqu'en cours de mandat, cette limite est dépassée, l'administrateur pourra mener son mandat à terme mais sans pouvoir être renouvelé ».

Le Président clôt enfin la séance en remerciant les participants et en les invitant à partager le traditionnel cocktail organisé dans les salons de la Maison de la Chimie, un moment d'échanges et de convivialité apprécié de tous.

FRAIS SUR VERSEMENT : OUBLIER VOTRE COURTIER PEUT VOUS CÔTER CHER !

Nous vous rappelons désormais régulièrement que les frais sur versement sont des frais « maximum » et que vous avez la possibilité de demander auprès de votre courtier ou correspondant une éventuelle baisse de ceux-ci. En pratique ces frais font très souvent l'objet d'un rabais commercial, parfois important, de la part du Conseiller.

Soyez vigilant car, si vous adressez directement au centre de gestion Allianz de Strasbourg un versement sans passer par l'intermédiaire de votre conseiller, c'est le taux maximum prévu au contrat qui sera automatiquement appliqué (3,95 % à ce jour sur Gaipare Selectissimo et 4,80% sur le Livret GAIPARE).

Pensez donc à solliciter votre conseiller et ne vous privez pas de réaliser une économie sur vos frais de versements !

RÉCOMPENSES 2017

Cette année encore, la Presse économique et financière a largement récompensé les contrats GAIPARE :

LE REVENU nous a attribué trois Trophées d'Or, le premier dans la catégorie de la meilleure performance sur 20 ans, le second en tant que meilleur contrat d'assurance vie et fonds en euros, et enfin un troisième dans la catégorie du meilleur contrat d'assurance vie des associations.

Le contrat SELECTISSIMO s'est également vu décerner le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne ainsi qu'une mention Bien au Grand Prix de l'Assurance vie de MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT.

LE PARTICULIER a, cette année pour la première fois attribué une Victoire d'Or dans la catégorie Contrats multisupports pour initiés à Gaipare Selectissimo.

Enfin, dans le cadre des PYRAMIDES de la gestion de patrimoine 2017 du magazine INVESTISSEMENT CONSEILS, le Prix de la rédaction dans la catégorie «VIE GÉNÉRATION» a été attribué à GAIPARE VIE GENERATION.



LES VOYAGES DU CLUB GAIPARE

Le traditionnel voyage de printemps s'est déroulé cette année en Grèce. En septembre nous vous proposons une croisière sur le Rhin, alliant histoire, traditions et ambiance rhénane à la découverte de Coblenze et sa vieille ville, le rocher de la Lorelei et Heidelberg, la ville du romantisme allemand.

A NOTER

• Accueil des adhérents

Nos bureaux sont ouverts :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h.

Pour nous contacter :

Tél. 01 56 68 97 80
info@gaipare.com

• Gaipare sur internet

A votre service, un site complet et convivial. Cliquez sur :

www.gaipare.com

Et pour consulter directement vos contrats, rendez-vous dans « l'Espace Adhérents » ou cliquez directement dans les encarts « Consultez vos contrats GAIPARE ».

• Contacts Gaipare

D'une manière générale, et en priorité, adressez-vous à votre Conseiller qui est soit un Correspondant ou un Courtier, soit un Agent Général.

Coordonnées du Centre de Service Clients des contrats GAIPARE

que vous soyez en relation avec un Courtier, un Correspondant ou un Agent, adressez tous vos courriers à :

ALLIANZ VIE

TSA 81003
67018 STRASBOURG Cedex
Tél : 0978.978.009
Fax : 01.30.68.74.63

BULLETIN DE L'ASSOCIATION GAIPARE

Groupement Associatif Interprofessionnel Pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne
4, rue du général Lanrezac - 75017 Paris - Tél. 01 56 68 97 80

Directeur de la publication : Jean BERTHON - Conception rédaction : GAIPARE

ISSN : 1283-3126 Dépôt légal à parution.